

M. Bianchini a passé en revue l'œuvre accomplie en matière de procédure pour le règlement amical des différends d'ordre économique entre Etats, l'unification de la nomenclature douanière, les conventions vétérinaires; les accords économiques internationaux, examen de la situation internationale en ce qui concerne certaines branches de la production (charbon, automobiles, bois, houblon, tabac), conseils économiques nationaux, billets à ordre et chèques, corruption et pratiques commerciales déloyales et marques d'origine.

Certaines considérations d'ordre général ont été exposées au cours de la discussion, et ces considérations feront partie de l'ensemble des renseignements mis à la disposition du Comité préparatoire à la Conférence monétaire et économique. Les événements actuels, a-t-on insisté, constituent une affirmation nouvelle de l'interdépendance étroite qui unisse les peuples. Les remèdes nationaux ont souvent été insuffisants voire même nuisibles: tel le régime des restrictions apportées aux opérations en devises étrangères et au commerce en général. La solution définitive ne peut en être trouvée que dans une action d'ensemble sur le terrain international. Les mesures d'ordre technique joueront certainement un rôle essentiel dans cette solution, mais il convient de ne pas négliger les éléments psychologiques. Une atmosphère de méfiance générale pèse sur l'avenir du monde. Si une éclaircie se produisait sur le terrain politique, si, en particulier, un progrès était réalisé dans la voie du désarmement matériel et moral, une action dans le domaine économique serait considérablement renforcée. Il n'est pas suffisant d'élaborer des plans de restauration. Il faut avoir la volonté déterminée de les mener à bien. La collaboration exige que chaque nation soit prête à sacrifier certains de ses intérêts pour le succès de l'œuvre commune. Elle exige aussi que l'on soit prêt à prendre, devant l'opinion publique de son propre pays, la défense des sacrifices qui sont apparus nécessaires.

La discussion a porté en particulier sur le problème de la revalorisation des céréales, les difficultés que certains pays ont éprouvées pour assurer le service des emprunts émis sous les auspices de la Société des Nations, les problèmes douaniers, les restrictions à la circulation internationale du commerce et des monnaies, le problème des prix de gros, la question d'un programme international de travaux publics pour soulager le chômage, les travaux du Comité d'experts sur les questions vétérinaires et la possibilité de convoquer une Conférence sur ce sujet, et, enfin, sur les attentes de la Conférence monétaire et économique.

Un projet de résolution demandant "la revalorisation des produits agricoles comme mesure propre à porter remède à la situation économique et financière pénible" de l'Europe centrale et orientale, a été soumis par les délégations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la Yougoslavie, de la Hongrie et de la Bulgarie. Cette proposition donna lieu à une longue discussion à laquelle M. Cahan, premier délégué canadien, participa. De concert avec le délégué de l'Australie, M. Cahan suggéra que la résolution soit plus générale dans ses termes et comprenne tous les pays agricoles du monde parce que tous se trouvaient défavorablement affectés par la baisse des prix de leurs produits. Ce projet de résolution a été finalement retiré.

La deuxième Commission a aussi examiné la question de l'exécution de grands travaux publics. La Commission a pris acte avec satisfaction des résultats de l'étude approfondie déjà accomplie par la Société des Nations, du point de vue technique ainsi que du point de vue de l'utilité économique, d'un nombre considérable de projets présentés par de nombreux Gouvernements et notamment par la plupart des Etats de l'Europe centrale et orientale. Elle a approuvé la résolution adoptée par le Conseil à l'effet de soumettre la question à la Commission préparatoire de la prochaine Conférence monétaire et économique.

Informée que les trois projets de conventions vétérinaires, préparés par les soins du Comité économique, sont considérés par les nombreux Gouvernements comme susceptibles de servir de base de discussion à une Conférence diplomatique internationale, la deuxième Commission a exprimé le désir que cette Conférence